

Mettre en place une charte de chantier propre

Description de l'action :

L'élaboration d'une charte de chantier propre par le maître d'ouvrage, permet d'organiser les mesures à prendre pour limiter l'impact du chantier sur les riverains, le personnel du chantier et l'environnement. Une charte de chantier propre traite des points suivants :

- La gestion des déchets (limitation des déchets par l'éco-conception, stockage et tri des déchets, valorisation des déchets, élimination)
- Les nuisances acoustiques, la pollution du sol et des eaux souterraines, la gestion eaux pluviales et usées, la qualité de l'air, le paysage et la biodiversité.
- L'économie d'eau et d'énergie pendant le chantier
- L'information, la sensibilisation et la prévention

Les étapes :

- **Elaboration de la charte en phase de conception du projet de construction** : définition des thèmes à traiter, définition de l'organisation physique du chantier, recherche des solutions d'éco-conception, de réemploi et valorisation des déchets. Des indicateurs de performance doivent être inclus dans la charte. Les aménageurs peuvent également établir une charte chantier propre à l'échelle de toute l'opération d'aménagement.
- **Consultation des Entreprises** : la charte chantier propre est jointe au "Dossier de Consultation des Entreprises" . Celles-ci doivent la signer. Un plan d'assurance environnement peut être associé à la charte chantier propre afin que les entreprises précisent les moyens à mettre en oeuvre pour respecter leurs engagements.
- **Chantier** : les compagnons sont sensibilisés à l'environnement lors de ¼ d'heure dédiés réguliers ; des réunions chantier propre sont organisées tout au long du chantier. Ces réunions permettent de vérifier tout au long du chantier le respect des engagements contractés via la charte. Un bilan de chantier propre est réalisé à la fin du chantier.

Coût :

Le coût d'une chantier propre n'est pas supérieur à un chantier classique. Au contraire, il permet notamment de réduire le mélange des déchets et donc de réduire le coût d'élimination.

Si les exigences de la charte ne sont pas respectées par les signataires, une sanction pénale peut s'appliquer (jusqu'à deux ans de prison et jusqu'à plus de 75 000 euros d'amende) tout comme une sanction civile (injonctions de faire de versements de dommages et intérêts).

Projet référence :

L'écoquartier Laubis (métropole de Toulouse) a adopté une charte de Chantier propre. Une des priorités du projet est sa qualité environnementale. Pour y parvenir, la charte engage d'abord l'entreprise à maîtriser les impacts du chantier sur l'environnement (nuisances acoustiques, pollution des sols et des eaux souterraines, évacuation des eaux pluviales et usées, qualité de l'air, paysage et biodiversité). Elle doit également réaliser des économies d'eau et d'énergie, assurer une bonne gestion des déchets, informer et sensibiliser les riverains et les acteurs du chantiers, et enfin favoriser l'insertion sociale de ceux qui y travaillent.